



Contrat VTX Voice (VoIP)

Ce contrat est conclu avec la société du groupe VTX Telecom SA, ci-après dénommée le « fournisseur », la mieux à même de servir le client.

➤ COORDONNÉES DU CLIENT – TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

SOCIETE Raison sociale :
Nombre d'employés : Domaine d'activité :

Représenté par :

Nom : Prénom :
 Madame Monsieur Langue de correspondance : FR DE

E-mail : Tél. :
(Adresse valide et régulièrement consultée) (Fixe ou mobile - Joignable en journée)

Fonction :

Cette personne sera enregistrée comme correspondant(e) principal(e) concernant la/les prestation(s) VTX. Il est toutefois possible de déclarer d'autres correspondants principaux, administratifs ou techniques ultérieurement.

PRIVE Nom : Prénom :
 Madame Mademoiselle Monsieur Langue de correspondance : FR DE

E-mail : Date de naissance :
(Adresse valide et régulièrement consultée) (Au format JJ/MM/AAAA)

ADRESSE Rue / n° :
NPA : Localité :
Tél. : Fax :
(Fixe ou mobile - Joignable en journée)

➤ TARIF DE L'ABONNEMENT

	ABO	NOMBRE DE NUMÉROS DE TÉLÉPHONE	NOMBRE DE MINUTES MENSUELLES OFFERTES	PRIX MENSUEL	FRAIS D'ACTIVATION DES NUMÉROS (NOUVEAUX OU PORTAGES)*	NOMBRE D'ABONNEMENTS SOUHAITÉS	INDICATIF TÉLÉPHONIQUE SOUHAITÉ
<input type="checkbox"/>	Single	1	100	CHF 10.–	CHF 20.–
<input type="checkbox"/>	Family	3	300	CHF 20.–	CHF 50.–
<input type="checkbox"/>	Soho	5	500	CHF 30.–	CHF 100.–
<input type="checkbox"/>	Soho 10	10	1000	CHF 60.–	CHF 200.–
<input type="checkbox"/>	Soho 20	20	2000	CHF 120.–	CHF 400.–

➤ SMART IVR :

Option Smart IVR : messages vocaux interactifs ; enregistrement des conversations ; Text To Speech... (voir contrat Smart IVR spécifique)



➤ NUMEROS SUPPLEMENTAIRES POUR VTX VOICE SOHO UNIQUEMENT

	ABONNEMENT	PRIX MENSUEL / NUMERO SUPPLEMENTAIRE	FRAIS D'ACTIVATION PAR NUMÉRO (NOUVEAU OU PORTAGE)	NOMBRE D'ABONNEMENTS SOUHAITÉ
<input type="checkbox"/>	VTX Voice Soho	CHF 3.-	CHF 15.-

➤ FORFAIT MINUTES

	DESCRIPTION	PRIX MENSUEL/ NUMERO
<input type="checkbox"/> Phone mobile	60 minutes d'appels gratuits vers les réseaux mobiles de la zone 1 (Suisse incluse)	CHF 9.-

Phone mobile ne peut être assigné à seulement une partie de l'abonnement : son prix et le nombre de minutes incluses sont obligatoirement proportionnels au nombre total de numéros Phone Business ou Phone Confort Business. Les minutes non utilisées ne sont pas reportables de mois en mois.

➤ TARIFS DES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

Pour les communications hors forfait voir la liste de prix en vigueur sur www.vtx.ch/pl-phone.

➤ MATERIEL VOIP RECOMMANDE

MATÉRIEL	TÉLÉPHONE VOIP YEALINK OU SNOM	TÉLÉPHONE SANS FIL DECT IP GIGASET	ADAPTATEUR TÉLÉPHONIQUE
Description courte	Cf. « Formulaire de commande matériel »		

* Clients privés veuillez vous référer au contrat VTX Internet & Téléphonie pour la compatibilité.

J'ai sélectionné mon équipement et son éventuelle préconfiguration dans la page « Commande de matériel »

➤ **PORTABILITE DE VOS NUMEROS EXISTANTS** Merci de vous référer à la page « demande de transfert ».

➤ NUMEROS SUPPLEMENTAIRES

Si vous portez moins de numéros que votre plan tarifaire ne vous l'autorise, VTX peut allouer automatiquement un ou plusieurs numéros de téléphone complémentaires avec un préfixe équivalent au numéro porté (ex. : vous souscrivez un plan Family et portez deux 044, votre 3^e numéro VTX sera lui aussi en préfixe 044).

J'ai complété l'annexe du contrat VoIP et je souhaite obtenir des numéros téléphoniques supplémentaires de VTX

➤ NUMEROS GOLD

VTX peut fournir des numéros faciles à retenir (ex. : 022 566 00 00).

J'ai complété l'annexe du contrat et je souhaite obtenir un ou plusieurs numéros Gold

➤ PACK PME :

Je souhaite souscrire à un Pack PME (numéro spécial en 084X à un tarif avantageux) et je remplis le contrat correspondant.

➤ VTX FAX :

Je souhaite souscrire à VTX Fax et je remplis le contrat correspondant.



➤ **DUREE DU CONTRAT**

- 1 an
- 2 ans (en cas de résiliation pendant la 1ère année de mon/mes numéro(s), la valeur de toutes les réductions concernées par ce contrat me seront refacturées ainsi que Fr 100.- de frais administratifs)

➤ **FACTURATION** ✓ MENSUELLE

Prélèvement automatique: Facilitez-vous la vie et réglez votre facture par prélèvement automatique (LSV ou Débit Direct). Complétez le formulaire disponible sur www.vtx.ch/prelevement et retournez-le dûment signé à votre filiale VTX.

➤ **RECOMMANDATION & DROIT D'ACCÈS**

Je souscris à ce/ces service(s) par l'intermédiaire de (nom de la société) :

- J'autorise la société mentionnée ci-dessus à recevoir mes accès Kiosk pour la gestion du/des service(s) objet(s) du présent contrat.

➤ **DECLARATION**

Nos prix s'entendent TVA incluse.

<input type="checkbox"/> Je suis conscient qu'en cas d'usage du service en dehors de mon domicile, les appels d'urgence ne seront pas transmis au poste de secours le plus proche. En effet, ces appels sont acheminés au centre rattaché à mon domicile (selon le code postal indiqué dans la partie « Coordonnées »). En cas de nomadisme il est donc recommandé d'utiliser un moyen plus approprié pour contacter les secours.
<input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance des conditions générales relatives aux prestations du groupe VTX Telecom SA ainsi que des conditions générales spécifiques aux prestations téléphoniques et en accepte les termes. Ce contrat est conclu avec la société du groupe VTX Telecom SA la mieux à même de servir le client et qui sera mentionnée sur la première facture relative à la prestation concernée. Toutes les conditions sont consultables sur Internet à l'adresse suivante : http://www.vtx.ch/cgv .
Lieu et date : _____ Signature : _____
ENCART A REMPLIR PAR VTX : <input type="checkbox"/> CONTRAT VOIP LIE A UN SERVICE VTX PHONE LINE



Demande de transfert de numéro(s) - PROCURATION

Je souhaite changer mon opérateur de télécommunications et conserver mes numéros de téléphone actuels. Le transfert s'applique uniquement aux numéros mentionnés sur cette demande.

➤ COORDONNÉES EXACTES DU TITULAIRE DU RACCORDEMENT DU/DES NUMÉRO/S À TRANSFÉRER

SOCIÉTÉ Raison sociale :
 PRIVÉ Nom : Prénom :
ADRESSE Rue / n° :
NPA : Localité :
Ancien opérateur :

➤ NUMÉROS À TRANSFÉRER :

Raccordement : EconomyLine (analogique) Raccordement : MultiLine (ISDN) Raccordement : DDI VoIP

Numéros / Plage(s) de numéros :

1. _____ 6. _____
2. _____ 7. _____
3. _____ 8. _____
4. _____ 9. _____
5. _____ 10. _____

Il est possible de ne transférer qu'une partie des numéros (MSN) d'un raccordement ; dans ce cas, de nouveaux numéros de remplacement vous seront attribués. Limitation : un portage partiel sur des DDI (groupes de lignes BRA ou raccordement PRA) n'est pas possible.

La présente procuration tient lieu de résiliation du contrat, respectivement des clauses du contrat signées auprès de mon ancien opérateur de télécommunications et relatives au raccordement téléphonique ainsi qu'à la reprise du/des numéros mentionné(s) ci-dessus.

➤ PORTAGE PARTIEL (COCHE FACULTATIVE)

Je souhaite uniquement transférer le(s) numéro(s) fixe chez VTX sans pour autant résilier les services tels qu'Internet ou le raccordement physique.

➤ DATE DE MISE EN SERVICE ET DE TRANSFERT SOUHAITÉE

La reprise de mon (mes) numéro(s) d'appel doit être effectuée : (cocher la mention utile)

Dès le :*

Dès que possible et sans tenir compte des conditions contractuelles*

(5 semaines minimum (fibre) ou 2 semaines (cuivre) après la réception de la commande)

*Dans le cas où la date de transfert intervient avant la fin de mon engagement auprès de mon opérateur actuel, je suis conscient que ce dernier peut me facturer des frais de résiliation anticipée.

Dès que possible mais au plus tôt à la fin de mon engagement auprès de mon opérateur actuel.

Les dispositions du contrat doivent être respectées, pour éviter qu'aucun frais supplémentaire ne soient exigés suite à la dissolution des contrats auprès de l'ancien opérateur.

Remarques :

Si je bénéficie de prestations de service prévoyant un contrat pour le raccordement téléphonique, celles-ci sont alors automatiquement interrompues à la date de désactivation (p. ex. accès internet, Voice over IP, réductions sur l'abonnement, Carrier présélection). La facturation de frais supplémentaires pour violation du contrat peut en découler de la part de mon ancien opérateur. Pour éviter ces frais supplémentaires, la totalité des contrats supplémentaires doit être résiliée directement par mes soins dans les délais impartis, c.-à-d. dans le respect des délais, au plus tard à la date de désactivation du raccordement téléphonique auprès de mon ancien opérateur.

VTX me communiquera ultérieurement la date et l'heure exacte du transfert. La fourniture des prestations de mon opérateur actuel prendra fin à cette date. Une coupure de la connexion Internet est à prévoir au moment du transfert du numéro qui sert de support à la connexion Internet ; cette coupure n'est le plus souvent que de quelques minutes.

➤ SIGNATURE

Je confirme par la présente que toutes les données indiquées ci-dessus sont exactes et que j'ai bien pris connaissance de toutes les informations mises à ma disposition au sujet de mon/mes numéro(s) de téléphone fixe.

Lieu, date :

Signature du titulaire du contrat auprès de l'ancien fournisseur/cachet de l'entreprise :

(Indiquez en sus le nom en majuscule, cachet d'entreprise obligatoire pour les Sàrl et SA)

Prière de retourner ce formulaire par poste à VTX Services SA, av. de Lavaux 101, 1009 Pully ou par fax au +41 21 721 11 12

Tarifs des communications VTX VoicelP

DES PRIX ATTRACTIFS

Grâce à VTX VoicelP vous profitez :

- d'un service de téléphonie nouvelle génération qui intègre des fonctions d'utilisation moderne
- De packs de minutes à choix pour faire des économies
- Les appels entre abonnés VTX Voice sont gratuits quel que soit votre lieu d'appel en Suisse ou à l'étranger

NOS ZONES TARIFAIRES

	SETUP DE LA COMMUNICATION	PRIX PAR MINUTE
Mobile Suisse	5 ct.	25 ct. vers TOUS les réseaux mobiles suisses
Fixes Suisse	5 ct.	3.9 ct.
Zone 1	5 ct.	5 ct.
Zone 2	10 ct.	20 ct.
Zone 3	20 ct.	40 ct.
Zone 4	1/2 du prix à la minute	Selon liste de prix en vigueur disponible sur www.vtx.ch/pl-voip

Les appels à destination des réseaux mobiles internationaux sont majorés de 30 ct./min. ; le forfait d'établissement de la communication est la moitié du prix à la minute.

DETAILS DES ZONES GEOGRAPHIQUES

Zone 1	<ul style="list-style-type: none"> - Europe occidentale (sauf Liechtenstein mobile Zone 3) - Russie, Pologne, Tchéquie, Israël - Amérique du Nord - Australie - Nouvelle-Zélande - Asie (Japon, Chine RP, Hong Kong, Taïwan, Malaisie, Singapour, Corée du Sud) Liste disponible sur www.vtx.ch/zone1
Zone 2	<ul style="list-style-type: none"> - Reste de l'Europe (sauf Biélorussie, zone 3) - Amérique centrale sauf Honduras (zone 3) - Amérique du Sud sauf Guyane néerlandaise (Surinam, zone 3)
Zone 3	<ul style="list-style-type: none"> - Reste de l'Asie sauf Corée du Nord et Papouasie-Nouvelle-Guinée (zone 4) - Moyen-Orient, Afrique sauf Somalie et Guinée-Bissau (zone 4)
Zone 4	<ul style="list-style-type: none"> - Les îles et les relais par satellites

* gratuité limitée à deux heures maximum par appel

« La liste détaillée des destinations est disponible sur <http://www.vtx.ch/pl-voip> »